

# ETTENDORF 'INFOS

*Lettre d'informations du village d'ETTENDORF*

**N° 21 – JANVIER 2015**

B  
O  
N  
N  
E



*Madame, Monsieur,*

A  
N  
N  
E  
E

*Une nouvelle année, pleine d'incertitudes, commence.*

*Dans cette nouvelle édition d'Ettendorf'infos, vous retrouverez toutes les rubriques habituelles : les événements des derniers mois, les principales décisions du conseil municipal, un rappel constant sur le tri des ordures ménagères et un point sur l'accès aux déchèteries, les activités de l'école et des associations et de nombreuses autres informations.*

*Nous commençons un feuilleton, à partir de la Kriegschronik de la Grande Guerre de 1914 à 1918 de Madeleine Criqui. Il va s'étaler jusqu'à l'édition de janvier 2019.*

*La rédaction vous souhaite une bonne et heureuse année 2015 et une agréable lecture de ce 21<sup>ème</sup> numéro d'Ettendorf'Infos.*

## LE MOT DU MAIRE

Je vous souhaite, avec les élus, une bonne et heureuse année avec beaucoup de joie et de bonheur pour vous et ceux qui vous sont proches.

L'année 2015 sera perturbée et pleine d'incertitudes dans le monde des collectivités territoriales. La création des grandes régions, la refonte des cantons et des départements, la création des métropoles, le renforcement, voire la fusion des communautés de communes, la mutualisation des moyens entre ces dernières et les communes, devraient être des sujets de grande espérance avec l'émergence d'une société nouvelle et moderne.

Hélas, en ce début d'année 2015, nous ne pouvons que regretter le manque de clarté dans les compétences, les moyens financiers de ces collectivités et des aides diverses qu'elles peuvent encore accorder aux communes.

Devant ces incertitudes, vos élus sauront garder la sagesse nécessaire dans la gestion des affaires communales et répondront avec audace et clairvoyance à la confiance que vous leur avez accordée en mars dernier.

J'appelle de mes vœux que l'engagement précieux dans les associations soit encouragé et ainsi qu'elles puissent se développer en 2015.

Merci à celles et ceux qui auront la force et la volonté d'agir pour le bien de la collectivité au cours de cette année 2015.

Patrice WEISS

## LES EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS

### **BUS DANS LE FOSSE (10 décembre 2014)**



Le mercredi 10 décembre au soir, le chauffeur d'un bus immatriculé dans le Nord s'est perdu sur le chemin agricole menant vers la forêt communale.

Le véhicule venait de Kirrwiller, où les passagers avaient passé l'après-midi au Royal Palace, et se rendait à Schweighouse afin de rejoindre un hôtel pour la nuit.

Les passagers ont pu sortir sans encombre et sans blessure. Ils ont été pris en charge par un autre bus.

Pendant ce temps, des agriculteurs du village, venus avec leur tracteur, ont tenté vainement de dégager le bus.

Il aura fallu attendre le lendemain matin pour le sortir de cette situation à l'aide d'un puissant engin de levage.

## **11 NOVEMBRE 2014 : une lumière pour chaque victime**



En raison de la commémoration du centenaire du déclenchement de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, les cérémonies du 11 novembre ont revêtu, cette année, un caractère particulier.

Elles ont commencé par un office religieux, célébré par l'Abbé Colbert, en mémoire de toutes les victimes de la commune des différentes guerres. A l'évocation de chaque nom, et au son d'un jeu d'orgue, un luminion a été allumé. 57 au total.

A l'issue de cette célébration, toutes les personnes, ainsi qu'une délégation de la section Alteckendorf-Ettendorf des Sapeurs-pompiers, se sont retrouvées, sous un ciel gris et un vent glacial, devant le monument aux morts pour la cérémonie civile d'hommage aux victimes de toutes les guerres.

Après le dépôt de gerbe, la sonnerie aux morts et le chant de l'hymne national interprété par Robin Schlupp à la trompette, puis repris par

tous les présents, Monsieur de Maire a rappelé, dans son allocution, que nous devons associer à cette commémoration ceux qui luttent quotidiennement contre ce qui divise les hommes. Il a transmis un message de paix, afin de favoriser l'esprit de toutes les réconciliations et de fraternité. Il a précisé que le souvenir du sacrifice des combattants renforce notre détermination à œuvrer inlassablement pour la paix entre les hommes. Enfin, il a rappelé que 136 hommes du village, dont 4 dès le 31 juillet 1914, représentant en grande partie les forces vives du village, ont été mobilisés lors des tous premiers jours de la guerre de 1914 -1918.

Puis, Jean Brucker, après de nombreuses et longues recherches, a pu lire le nom de chaque victime, avec son lieu de décès et son âge : 23 lors de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, 33 lors de la seconde, dont 4 victimes civiles juives mortes en déportation à Auschwitz, et 1 en Indochine.

A l'issue de la cérémonie, la commune a invité toutes les personnes présentes au verre de l'amitié dans l'annexe de la mairie, où un vin chaud a été servi.



## **FETE DE NOEL DES AINES (30 novembre 2014)**



A l'invitation de la commune, les Aînés de la commune d'Ettendorf se sont retrouvés le dimanche 30 novembre au Centre Socioculturel pour leur traditionnelle Fête de Noël. Le maire Patrice Weiss et le Père Colbert ont souhaité la bienvenue à la centaine de convives présents. Le Maire a évoqué les différents événements qui se sont déroulés dans la commune durant l'année 2014 avant de faire observer une minute de silence en mémoire des personnes décédées. Il a aussi évoqué les incertitudes pour la gestion des collectivités, tant au niveau de leur organisation que de leurs sources de financement. L'équipe municipale sous la direction de Nadine Wendling a mis les petits plats dans les grands pour l'occasion. Un repas festif a été préparé et servi dans une ambiance conviviale.

L'après-midi s'est poursuivie sur un fond de musiques de Noël interprétées à la trompette par le jeune Robin Schlupp, pendant que défilait un diaporama de l'année 2014 sur le grand écran. Après le plat de résistance, l'adjoint Bernard Weiss a commenté les images marquantes de l'année. Les Aînés ont ensuite pu apprécier une très dynamique démonstration de zumba présentée par le groupe des jeunes sous la direction de Nathalie Meyer, ainsi que par le groupe de la Zumba Gold. Les élus ont été conviés sur scène pour faire quelques pas de danse.

Cette sympathique journée s'est achevée par la distribution, aux plus de 70 ans, du traditionnel paquet cadeau offert par la municipalité.



## **SOIREE LECTURE SPECTACLE : CHRONIQUES DE LA GRANDE GUERRE**

Une centaine de personnes s'est retrouvée le samedi 22 novembre au CSC pour la lecture de chroniques de la Grande Guerre. Cette soirée originale et pleine d'émotion a été organisée par le Conseil Général en partenariat avec la commune. A partir de documents conservés aux Archives Départementales, des textes historiques ont été lus par des comédiennes de la Cie de Théâtre "Le Talon Rouge". Elles ont fait vivre ces textes avec beaucoup d'émotion et de sensibilité. Des objets présents sur la scène évoquaient le quotidien des soldats et de leurs familles. Des bruitages et de courts accompagnements musicaux ont souligné encore davantage les textes. Le nombreux public présent a été plongé dans l'ambiance d'effroi de cette sombre période. Les applaudissements nourris ont souligné la qualité de l'interprétation et de la mise en scène qui ont permis au public de passer du devoir de mémoire à la découverte de l'Histoire.



## **TELETHON 2014**



Dans une excitation palpable, les enfants de l'école primaire se sont rassemblés vendredi soir le 5 décembre à l'occasion du Téléthon que le club de Badminton organisait pour la seconde année. Ils attendaient tous le coup d'envoi, donné par le Président, Maurice Christ, pour lâcher les ballons auxquels ils avaient attachés des étiquettes avec leurs coordonnées et parfois un message. Symboliquement chaque ballon devait emporter avec lui un peu de la maladie d'un enfant. Avec leurs yeux levés vers le ciel ils ont suivi du regard l'envol multicolore. L'effervescence de ce petit monde n'est tombée qu'après que le goûter composé de "maennele" et de chocolat chaud ne soit englouti.

La soirée s'est prolongée autour de diverses activités sportives comme le tennis de table, le baby-foot et le badminton bien entendu. De petites restaurations ont agrémentées l'ensemble.

La deuxième partie de la manifestation s'est tenue le lendemain soir et a attiré un public nombreux venu déguster les tartes flambées en attendant le spectacle de magie. Les tours de passe-passe du magicien ont émerveillé les petits comme les grands.

Le choix des temps forts de ces deux soirées n'était pas anodin. Chaque enfant atteint d'une maladie génétique pourrait faire le vœu que sa maladie s'envole comme les ballons ou qu'elle disparaisse comme par magie. A défaut de l'exaucer, les fonds récoltés vont servir à la recherche vers la guérison. La générosité du public a permis de remettre à l'AFM Téléthon la somme de 2470 €. Un grand merci à celles et ceux qui y ont contribué d'une façon ou d'une autre.



## ***ETUDES et TRAVAUX***

### **AMENAGEMENTS CONTRE LES COULEES D'EAUX BOUEUSES**

Les travaux à réaliser en hydraulique dure (bassins de rétention) et en hydraulique douce sont identifiés et leur montant s'élève à 1,3 M€ TTC à l'avant-projet. Le Département du Bas-Rhin s'étant dégagé de toute aide, la commune seule ne peut assumer financièrement ces travaux. Ceux-ci pourraient être réalisés dans le cadre des projets PAPI et LIFE (voir *Ettendorf'Infos n° 19*) dès l'année 2016 après le classement d'une partie du village en zone PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) et l'adoption des projets PAPI et LIFE.

En attendant, la commune travaille avec les exploitants agricoles et la Chambre d'Agriculture pour améliorer les alternances de cultures et valoriser de nouvelles techniques culturales.

## LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous pouvez les retrouver intégralement dans les panneaux d'affichage et sur le site Internet de la commune <http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : **Conseil Municipal > Délibérations**

### **Séance du 15 septembre 2014**

- Centre socioculturel : remplacement des gouttières et des systèmes d'évacuation des eaux de toiture pour un montant maximal de 8.000 € et des fenêtres de toit pour un montant maximal de 2.000 €.
- Adoption de la motion élaborée par le maire de Mulhouse pour l'avenir de l'Alsace.

### **Séance du 27 octobre 2014**

- Baux de chasse : désignation des 2 délégués du Conseil Municipal à la commission consultative communale de location : M. Joseph Kleinclauss et M. Stéphane Gaillard.
- Baux de chasse : fixation de la contenance des lots à 551,6482 hectares, répartis en 2 lots.  
Le lot 1 de 275,195 hectares est loué par une convention de gré à gré pour un montant de 2.900 € à l'association de chasse du Sandwald.  
Le lot 2 de 276,4533 hectares est loué par appel d'offres avec une mise à prix de 2.500 €. La remise des offres est fixée au lundi 12 janvier 2015. → voir page 11, article complet sur la location de la chasse.
- Désignation des membres du Conseil Municipal au bureau de l'Association Foncière d'Ettendorf :  
Membres titulaires : Mme Nadine Wendling, M. Joseph Kleinclauss et M. Marc Criqui,  
Membres suppléants : Mme Michèle Fritz et M. Bernard Weiss.
- Acquisition d'un ordinateur pour la Bibliothèque Municipale pour un montant de 1.306,65 € TTC auprès de la société "Maxi Système Informatique" de Batzdorf.
- Présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour le SICTEU, sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement et de l'eau potable pour la commune et sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable pour le SDEA.

### **Séance du 17 décembre 2014**

- Fixation de la redevance assainissement pour 2015, comme suit :
  - Part proportionnelle : **1,40 €/m<sup>3</sup>**,
  - Part fixe : **112 €** par immeuble avec 1 ou 2 logements, plus **56 €** par logement supplémentaire.  
→ Soit **une baisse de 6.67%** par rapport aux années précédentes.
- La participation 2014 de l'ALC aux frais de fonctionnement et d'investissement du Centre Socioculturel est fixée à 3.800 €.
- Maisons fleuries 2014 : le conseil remercie l'ensemble des habitants, qui, par le fleurissement de leur maison, contribue à l'embellissement de notre village, et désigne les lauréats pour cette édition :
  - **Félicitations du jury** pour la persévérance et la constance remarquable de leur fleurissement à M. et Mme Alphonse HESS, M. et Mme Pierre CRIQUI, Mme Marie-Claude WEIBEL.
  - **Remise d'un prix d'encouragement (avec un chèque cadeau de 20 €)** à : Mme Clarisse GARZ, M. et Mme Olivier REY, M. et Mme Roger SCHAETZEL, M. et Mme Claude LAGNEAUX, M. et Mme Florent KNAB.
- Le conseil municipal accepte du Conseil de Fabrique une participation financière de 4.000 € pour les travaux effectués dans le clocher de l'église.
- Réfection des clôtures devant et derrière le centre socioculturel pour un montant de 1.581,50 € HT, pose d'une clôture rigide au-dessus du ruisseau rejoignant le Landgraben pour un montant de 626,69 € HT et d'une protection sur la tête de buse du ruisseau devant le 169, rue principale pour 1.500 € HT maximum.

## MESSAGE DE LA GENDARMERIE

### **PNEUS NEIGE EN ALLEMAGNE**

Depuis le 4 octobre 2010, une nouvelle réglementation est entrée en vigueur en Allemagne concernant les pneus d'hiver. Une obligation générale n'a pas été instaurée, mais il est maintenant fixé concrètement dans le code la route allemand ce que sont les pneus d'hiver et quelles sont les conditions météorologiques nécessitant le montage des pneus d'hiver.

Les pneus d'hiver sont désormais obligatoires en temps de neige, verglas, pluie/brume verglaçante, neige fondante. Une période d'utilisation ou une date d'ouverture de la saison pour l'utilisation des pneus d'hiver ne sont pas prescrites.

Cette obligation s'applique aux véhicules automobiles, aux véhicules 2 roues et aux poids lourds.

**Elle s'applique également à tous les véhicules immatriculés à l'étranger.**

Pour tous renseignements : [www.infobest.eu](http://www.infobest.eu), mail : [kehl-strasbourg@infobest.eu](mailto:kehl-strasbourg@infobest.eu), tél. 03.88.76.68

## REDEVANCE INCITATIVE

Ettendorf'Infos vous réprecise les jours et heures de ramassage et les contenus des différents bacs.

→ Pour le **bac gris (ou noir)** de 140L pour la plupart, un ramassage a lieu **tous les lundis**. Si votre bac est plein et/ou si vous voulez le faire ramasser, il y a lieu de le sortir le dimanche soir.

➤ **ATTENTION**, le lundi 6 avril 2015 (lundi de Pâques) étant férié, la collecte des ordures ménagères est avancée au **samedi 4 avril 2015**.

→ Pour le **bac** (ancien bac) avec **couvercle jaune ou autocollant jaune de collecte sélective**, un ramassage est prévu chaque vendredi des semaines impaires.  
Les vendredis concernés sont les suivants jusqu'à fin mai 2015 :

- **Janvier 2015** : vendredis **2, 16 et 30**.
- **Février 2015** : vendredis **13 et 27**.
- **Mars 2015** : vendredis **13 et 27**.
- **Avril 2015** : vendredis **10 et 24**.
- **Mai 2015** : samedi 9 et vendredi **22**.

En raison de l'heure de ramassage, entre 4h et 11h, il y a lieu de sortir le bac dès le jeudi soir.

*Le planning des rattrapages 2015 des jours fériés est disponible sur le site internet de la commune.*

## RAPPEL : POUR REDUIRE LES ERREURS OU REFUS DE TRI DE CE BAC DE COLLECTIVE

Le SMITOM et la Communauté de Communes insistent lourdement sur la nécessité de ne mettre dans le bac de la collecte sélective que ce qui est autorisé, sinon cela est considéré comme un refus de tri (en cas de contrôle, le bac ne sera pas collecté), ce qui pénalise financièrement la collectivité.  
Ces refus de tri prennent encore des proportions inquiétantes (de 15 à 30%, selon les semaines !!!).

**Les produits AUTORISES dans le bac "jaune" (en vrac, pas de sacs fermés) :**



- Papiers, journaux, revues (non filmés), cartons,
- Bouteilles et flacons plastiques VIDES avec bouchon, issus de :
  - ❖ La cuisine (eau et autres boissons, huile, vinaigre, ketchup, etc...)
  - ❖ La salle de bain (shampooing, gel douche, produits d'hygiène et d'entretien, etc...)
  - ❖ La buanderie (adoucissant, lessive, etc...)
- Boîtes métalliques VIDES (boissons, conserves, aérosols, etc...)

**Les produits INTERDITS dans le bac "jaune" :**



- **Barquettes en plastiques** (plats cuisinés, beurre, glace, fruits, gâteau et viennoiserie, etc...)
- Films d'**emballage plastique** ou aluminium, polystyrène
- **Sacs et sachets plastiques**
- Barquettes en polystyrène
- Pots de yaourt
- Produits alimentaires
- Papiers et cartons souillés
- Papier sulfurisé
- Chaussures et vêtements
- Verre
- Petit électroménager
- Pots de fleurs

## QUELQUES INFOS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN

Info pratique : le paiement de la redevance par Internet n'est possible que jusqu'à la veille de la date d'échéance.

Depuis l'instauration de la Redevance Incitative en 2011, les tonnages de déchets ménagers et des produits recyclables ont évolué positivement sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn :

Déchets ménagers : - 55 %	Verre : + 45 %	Papier/plastique : + 100 %
2010 : 4.052 tonnes	2010 : 480 tonnes	2010 : 565 tonnes
2013 : 1.878 tonnes	2013 : 696 tonnes	2013 : 1.141 tonnes

Le comportement des usagers semble donc avoir radicalement changé depuis la mise en place de la Redevance Incitative.

Un meilleur service (collecte du papier-plastique en porte à porte), plus de traçabilité, plus de responsabilité individuelle, plus de valorisation de certains matériaux : ces différents points ont conduit à une maîtrise des coûts qui s'est traduit par un gel de la redevance depuis plus de 4 ans. Tout en sachant que les investissements réalisés depuis 2010 dans le domaine des déchets se sont élevés à 550.000 € et que la collecte en porte à porte du papier-plastique a généré un surcoût de fonctionnement de 160 000 €.

Dès 2015, une nouvelle équipe "d'ambassadeurs de tri" sillonnera le territoire, car il ne faut en aucun cas relâcher les efforts et convaincre celles et ceux qui refusent obstinément de se rallier aux recommandations ou pire encore, jettent les excès d'ordures ménagères dans le bac de tri. Ce geste d'incivilité porte préjudice à tous et il est de notre devoir de le dénoncer (les refus de tri coûtent 200 euros/tonne à la collectivité).

## **ACCES DECHETERIES**

Les contrôles d'accès sont enfin en place. Les déchetteries resteront en phase «test» jusqu'au 1er juillet 2015. Un temps d'adaptation des usagers s'impose, des ajustements informatiques restent à réaliser avant de tirer les premières conclusions.

Quelques recommandations et observations :

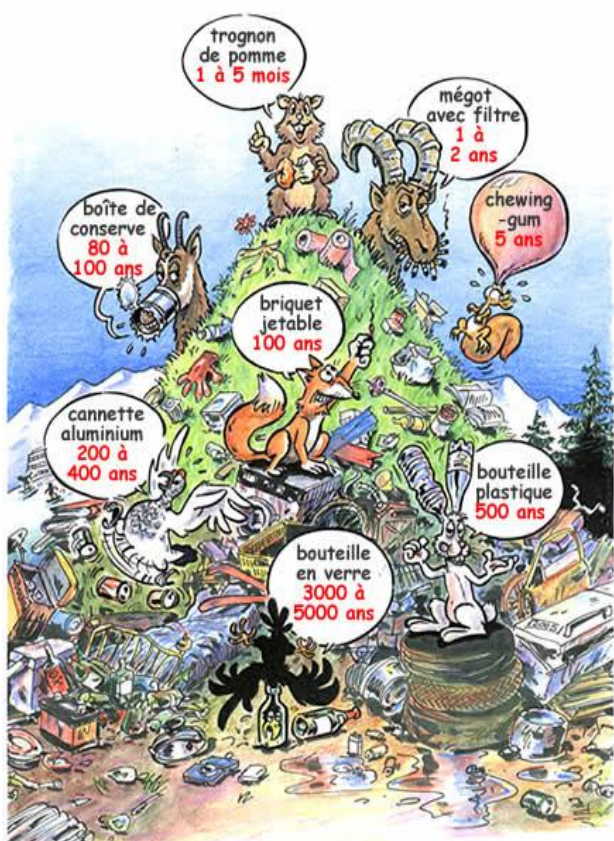
- Présenter votre badge à la borne informatique à l'entrée.
- Présenter obligatoirement votre badge également à la sortie. Si cette opération n'est pas effectuée vous risquez un dysfonctionnement de votre badge.
- Limiter les apports à 1m3 et ne remplissez pas une benne à vous tout seul au détriment de votre voisin qui sera ainsi refoulé.
- Possibilité de déposer à BOSENDORF des meubles dans un conteneur spécialement dédié à leur récupération (mise en place au 1er semestre 2015).
- Possibilité de déposer de l'amiante en petite quantité obligatoirement dans les BIG BAG à MUTZENHOUSE UNIQUEMENT (pour des raisons de sécurité le gardien ne touche plus aux plaques). Vous pouvez apporter jusqu'à 1,5 tonnes d'amiante-ciment gratuitement au centre d'enfouissement de Weitbruch, s'ils proviennent d'un bâtiment à usage privé (formulaire disponible en mairie et à faire signer par le Maire).
- **Le SAMEDI** : L'accès des déchetteries sera interdit aux professionnels, aux tracteurs et à tous les véhicules qui ont plus de 2 mètres de haut (les portiques limitant la hauteur seront fermés).
- En cas de changement d'adresse, il faudra ramener votre badge de déchetterie à la Communauté de Communes qui soldera votre compte (ce qui évitera tout litige ultérieur).
- Une collecte spéciale de déchets dangereux sera organisée chez EDIB à Hochfelden au mois de septembre 2015 (pour les particuliers uniquement).
- À partir du 1er janvier, les déchetteries de Mutzenhouse et Bossendorf ne seront plus qu'ouvertes alternativement les après-midi, et toute la journée le samedi.

---

Vous trouverez également toutes les informations utiles sur les sites internet de  
la commune : <http://ettendorf.payszorn.com> ou  
de la Communauté de Communes : <http://www.payszorn.com>

---

## **LA DECHARGE DU ROHRBACH : Fermeture promise au 31 décembre 2016 !**



### **Où en sommes-nous ?**

Pour notre santé et celle de nos enfants, pour la préservation de la nappe phréatique et de l'agriculture, la fermeture de cette méga-décharge est une priorité nécessaire pour notre territoire. Particuliers, entreprises, collectivités, c'est l'affaire de tous. **Un meilleur tri et une réduction des déchets à la source par un nouveau mode de consommation permettront d'atteindre cet objectif.**

Il faut à tout prix éviter l'enfouissement qui ne s'inscrit pas dans une logique de développement durable.

Actuellement, l'exploitant SITA est limité à enfouir 50.000 t/an de déchets, seuil limite de rentabilité.

Le Plan d'Élimination des Déchets du Bas-Rhin a acté la fermeture de la décharge pour décembre 2016.

Par échange entre régions, après cette date, certains déchets du Bas-Rhin vont être enfouis en Lorraine en contrepartie de déchets lorrains qui seront incinérés dans l'usine de Schweighouse.

Pour l'ASADR67, Marcel Klein

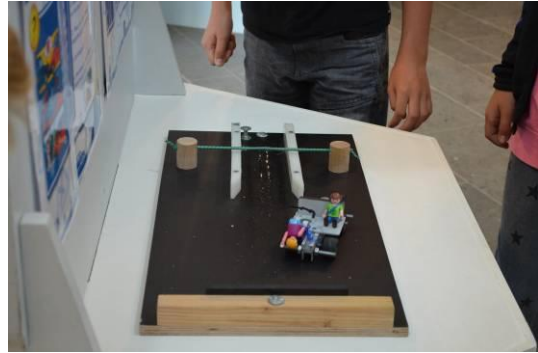
### **SORTIE DEBROUILLOTHEQUE**

Le 22 septembre, nous sommes allés à la maison du pays de la Zorn pour une exposition sur le thème de la sécurité routière, en même temps que l'école de Grassendorf.

Pendant la première heure, nous avons réalisé 16 expériences. Nous avons appris à utiliser les rétroviseurs. Nous savons maintenant qu'il faut vérifier les pneus et les freins. La distance de freinage dépend de l'état des pneus, de celui des freins, de celui de la route mais aussi de la vitesse du véhicule et du poids du chargement. Si on ne met pas la ceinture, on risque d'être projeté hors du véhicule au travers du pare-brise même à faible vitesse.

Pour être vu, il faut porter des vêtements clairs et, la nuit, des gilets fluorescents.

Nous avons aussi expérimenté la force centrifuge : il faut freiner avant le virage et ne pas le prendre sur l'intérieur sinon, on est poussé vers l'extérieur.



Dans la deuxième heure, nous avons regardé "C'est pas sorcier". Nous avons appris que "téléphoner en roulant", c'est dangereux, car on ne peut pas se concentrer sur la route. Il ne faut pas boire d'alcool ni consommer de la drogue, il faut aussi faire attention aux médicaments. Il faut s'arrêter toutes les deux heures pendant 15 minutes pour se reposer car conduire quand on est fatigué, c'est dangereux.

Si on doit sortir du véhicule, il faut mettre le gilet jaune et les enfants doivent être placés derrière la glissière de sécurité. Il vaut mieux vérifier la roue de secours en cas de crevaison.

Nous avons découvert une exposition dédiée au vélo car nous allons faire une formation centrée sur le vélo tout au long de l'année scolaire. Cette exposition nous a rappelé les consignes de sécurité.

Tous les élèves ont beaucoup apprécié cette matinée : un grand merci aux personnes de la débrouillothèque !

Les élèves de CM de l'école d'Ettendorf

### **VISITE MUSICALE (10 octobre 2014)**



Deux musiciens du Conservatoire de Strasbourg, Jean-François et Karen, sont venus en visite à l'école primaire.

Les enfants ont ainsi pu faire la connaissance d'un instrument de musique : le violoncelle.

Les musiciens ont détaillé les multiples pièces qui composent cet instrument, majoritairement en bois. Ils ont ensuite fait une démonstration de leur savoir-faire ainsi que les différentes techniques de jeu.

Les enfants ont posé beaucoup de questions. Ce qui a beaucoup plu aux deux intervenants.

A la fin, deux élèves, tirés au sort, ont pu essayer le violoncelle.

Tous les enfants ont été ravis de cette visite.

### **VISITE DU PERE NOEL**

Les élèves de l'école primaire et de l'école maternelle ont eu une bonne surprise le vendredi 19 décembre.

Malgré un planning très chargé, le Père Noël a pris le temps de s'arrêter à Ettendorf et de passer dans les classes pour rencontrer les enfants. Ils avaient préparé des chansons et des poésies, qui ont ravi le gentil bonhomme à la barbe blanche.

Comme ils ont tous été très sages durant l'année écoulée, le Père Noël a distribué aux élèves des friandises pour les récompenser.



## **RYTHMES SCOLAIRES : bilan après 3 mois de fonctionnement**

Depuis la rentrée scolaire, 32 enfants de l'école fréquentent un ou plusieurs des trois ateliers proposés après les heures de classe. Ginette, ATSEM de l'école, permet aux enfants d'exercer leur habileté manuelle. Nathalie, animatrice en gymnastique, propose des séances de danse et de gymnastique et Lilian, intervenant en musique, fait découvrir les joies de chanter et d'interpréter des morceaux musicaux aux instruments rythmiques. Ces activités apportent de manière ludique des connaissances, des pratiques supplémentaires aux enfants. C'est un réel travail en groupe avec les règles et la discipline que cela suppose et complète ainsi le travail scolaire. Après une année d'expérience, tous les partenaires (école, parents, intervenants, association "Les Petits Lève-Tôt" et municipalité), décideront ensemble de l'avenir des NAP (nouvelles activités périscolaires).

## **GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL**

En deux mots : c'est le statu quo !

Réunions, groupes de travail, études, ...se concluent par un blocage du projet : les élus de Minversheim ne voient l'implantation du projet que dans leur commune, ceux de Grassendorf ou Ringeldorf ne peuvent se décider à imposer à leurs enfants des trajets trop longs. Et les communes d'Alteckendorf et Ettendorf situées géographiquement au centre ne peuvent que constater tout le travail infructueux aboutissant à ce blocage .... Comment sortir de l'impasse ? Par une décision intercommunale ? En se groupant avec d'autres communes ? Notre municipalité se doit de trouver une solution pour permettre à nos enfants de bénéficier d'une école plus moderne avec un équipement périscolaire. Suite au prochain épisode...

## **PAROISSE ST-NABOR**

### **EGLISE : "SEME LA PAIX"**



En 1985, une radio autrichienne prend l'initiative d'aller chercher une flamme allumée dans la grotte de la nativité à Bethléem. Elle est ensuite transportée en Autriche d'où elle est redistribuée à de nombreuses délégations scouts sur les 5 continents.

Cette lumière est arrivée à Ettendorf lors de la messe des enfants du vendredi 19 décembre.

Chaque enfant du doyenné de Hochfelden a ainsi pu l'emporter chez lui et/ou l'offrir à toutes personnes souffrant de solitude.

L'opération se nomme "Sème la Paix".

C'est avec Annick qu'un dimanche matin dès 8h, 4 enfants : Marion, Mélanie, Zoé et Benjamin ont cherché la lumière à la cathédrale de Strasbourg. Merci à eux.

Moment émouvant également avec le Curé Olivier pour Lola, Nadia, Gauvain et Audran. En effet, ils ont entamé ensemble la 2ème étape qui les conduit vers le baptême.

### **VEILLEE DE NOEL 2014 : Messe de Noël des familles sous le signe de l'Etoile**

C'est dans une église comble que les familles sont venues célébrer la naissance de Jésus, mercredi 24 décembre. Célébrée par Curé Oliver et concélébrée par Père Jean Marc, animée par les parents et les enfants qui se préparent à la 1<sup>ère</sup> communion, rehaussée par les chants de la chorale, de l'orgue tenu par Gilles Weber et de Robin Schlupp à la trompette, la célébration a été un moment fort en prière et en joie.

Le thème des étoiles a été réfléchi en équipe liturgique et mis en œuvre par la coopératrice à la pastorale des enfants du doyenné de Hochfelden, Annick Littel.

Dans la pénombre, c'est par un dialogue entre un grand père et son petit fils que débute la célébration. Pendant le chant d'entrée, "*Brillante Etoile*", les enfants accompagnés de leurs parents ont avancé en procession et déposé une grande étoile dans la crèche.

Descendu dans l'assemblée, le Curé Olivier a su trouver les mots justes au moment de l'homélie, sous forme de questions/réponses. Il y eut un échange très vivant et très riche entre lui et les enfants.



Moment émouvant quand Jules Thal s'est mis à son clavier électronique et a chanté "*Douce nuit*".

En fin de célébration, Curé Olivier a invité les enfants à prendre une étoile au sapin (étoile qu'ils pourront offrir à une personne de leur choix). Puis, chaque enfant a reçu une papillote en signe de gourmandise.

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

*Tous ceux qui souhaitent faire du sport, se détendre, s'instruire, se retrouver entre amis, assister à des spectacles trouveront ci-dessous des informations pour guider leur(s) choix. Toutes ces associations sont prêtes à les accueillir pour renforcer leurs équipes de bénévoles, qui sont indispensables pour leur fonctionnement. Ne soyez pas seulement consommateurs de loisirs, mais devenez aussi acteurs de la vie en société en vous engageant dans ces associations.*

### BADMINTON ETTENDORF

La dynamique du club de badminton est sans conteste encore honorée cette année. Avec sa quarantaine de membres, l'enthousiasme est de mise aussi bien lors des séances d'entraînement que lorsqu'il s'agit de mettre la main à la pâte lors de la tenue du dernier Téléthon.

Depuis la rentrée de septembre plusieurs tournois inter clubs ont été organisés et connaissent un vif succès à voir l'engouement à l'inscription étant donné que le nombre de participants est limité à une quinzaine. Ces rencontres avec d'autres clubs de badminton sont l'occasion d'évoluer en technique et de découvrir de nouveaux partenaires de jeu. S'il n'y a pas de remise de coupe à l'issue des tournois, les collations alimentent la détente et entretiennent les échanges, du coup, tout le monde y gagne.

La bonne entente des membres s'est aussi exportée hors des terrains à l'occasion de la fête de Noël. Ils s'étaient retrouvés autour d'un repas dans un restaurant à ambiance musicale de la région.

L'Épiphanie fut célébrée autour des galettes, mais pour devenir roi ou reine, il fallait au préalable se dépenser sur les terrains d'entraînement.

Dans le club le sport ne boude pas la convivialité.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Maurice CHRIST au 06 12 62 11 21.

Mail : [mauricechrist201@gmail.com](mailto:mauricechrist201@gmail.com)

### CLUB DE L'AMITIE



Le Club de l'Amitié a terminé l'année 2014 par une après-midi fort agréable dans une ambiance de Noël autour d'un bon verre de vin chaud, avec des bredeles et des chants de saisons.

Les réunions de l'année écoulée ont été agrémentées par les échanges avec les clubs de Bossendorf et de Minversheim.

Une très belle excursion a permis de découvrir l'abbaye Notre-Dame d'Oelenberg, de visiter le site du Hartmannswillerkopf, et de finir la journée avec une dégustation dans une ferme auberge des Vosges.

Le Club de l'Amitié serait très heureux d'accueillir de nouveaux membres.

Il se réunit chaque 1er mardi du mois au centre socioculturel.

Pour plus d'informations,  
se renseigner au 03.88.07.67.88.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

### Portes ouvertes à la bibliothèque

La Bibliothèque Municipale a organisé, samedi le 13 septembre 2014, son traditionnel après-midi "**Portes Ouvertes**".

Les bénévoles ont eu le plaisir de présenter à leurs lecteurs les nouvelles acquisitions de la bibliothèque : livres et revues.



### La bibliothèque aux couleurs de Noël

Trois contes de Noël, sous forme de pièces de théâtre de papier, ont été présentés, le 3 décembre 2014, par l'équipe des bénévoles aux jeunes lecteurs. Cette animation a été très appréciée par les enfants.

L'après-midi s'est terminé autour d'un bon goûter avec, bien entendu, les traditionnels "Maennele".

Toute l'équipe des bénévoles vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé, l'envie de lire et de nous rendre visite à la bibliothèque.



## HARMONIE EN MOUVEMENT

### YOGA DERVICHE EUPHONIE GESTUELLE

Pour tout renseignement :  
**Association Harmonie en Mouvement**  
Véronique DESOCHÉ-WOELFFEL  
[harmonie-en-mouvement@hotmail.fr](mailto:harmonie-en-mouvement@hotmail.fr)  
03.88.72.25.80 - 06.83.27.90.47

## US ETTENDORF

### Date à retenir

L'US Ettendorf organisera son prochain déjeuner dansant le :

**dimanche 22 mars 2015,**

L'US Ettendorf communiquera très prochainement sur le menu prévu.

Pour avoir plus d'informations sur les associations, rendez-vous sur le site internet de la commune :  
<http://ettendorf.payszorn.com>

> Rubrique : *Vie associative* > *Annuaire des Associations*

Sur les manifestations organisées dans la commune : *Page d'accueil* > Rubrique : *Agenda*

Retrouvez ce numéro d'*Ettendorf'Infos* en couleur  
sur le site internet de la commune :  
<http://ettendorf.payszorn.com>

Si vous avez des remarques à formuler, des idées ou suggestions à faire, utilisez l'adresse mail de la mairie :  
[mairie.ettendorf@payszorn.com](mailto:mairie.ettendorf@payszorn.com)

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **NOUVEAUX ARRIVANTS ET LISTE ELECTORALE**

La Commune souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent de s'y installer. Elle leur rappelle que les inscriptions en mairie et sur la liste électorale ne sont pas automatiques.

Un document, spécialement conçu pour vous, vous attend sur le site internet de la commune. Il contient de nombreuses informations utiles dans votre vie quotidienne.

<http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : **Publications** > **Bienvenue à Ettendorf**

### **TRESORERIE DE HOCHFELDEN : changement des heures d'ouverture**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Trésorerie de Hochfelden a changé ses heures d'ouverture au public :

- Lundi, mercredi et vendredi : 9h à 12h.
- Mardi et jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 16h.
- Fermeture les lundis, mercredis et vendredis après-midis.

### **RAPPEL : INFORMATIONS DES SERVICES DE L'ETAT**

La mairie signale que de nombreux dépliants sont mis à la disposition des habitants de la commune par les différentes administrations pour faciliter leurs démarches.

### **CHASSE**

Comme tous les 9 ans, l'adjudication des lots de chasse aura lieu en fin d'année 2014 pour être effective au 2 février 2015. Le ban de la commune est divisé en 2 lots de chasse.

Dans ce cadre, la loi impose **la consultation** de tous les propriétaires fonciers pour décider de l'affectation des revenus de la chasse. Celle-ci a eu lieu durant le mois de septembre 2014.

Le résultat de cette consultation est le suivant :

- Nombre de propriétaires concernés : **435**
- Surface totale des terrains concernés : **551 ha 64 a 59 ca**
- Nombre de propriétaires ayant pris part au vote : **324** (74,48%)
- Nombre de propriétaires ayant décidé l'abandon : **298** (68,51%)
- Surface globale appartenant à ces propriétaires : **465 ha 56 a 01 ca** (84,47%)

En conséquence, plus des deux tiers des propriétaires, possédant plus des deux tiers de la superficie de la chasse communale, se sont prononcés pour l'abandon du produit de la chasse communale au profit de la commune.

#### **Location des lots de chasse.**

Pour le lot n° 1, la commune a signé avec le locataire actuel, qui a fait usage de son droit de priorité, un nouveau bail sous la forme d'une convention de gré à gré. Elle entrera en vigueur le 2 février 2015.

Pour le lot n° 2, le choix de l'appel d'offres a été privilégié. Il est paru le 31 octobre 2014 dans les DNA. Les candidats peuvent déposer leur offre jusqu'au lundi 12 janvier 2015 à midi en mairie.

### **MONOXYDE DE CARBONE ; ATTENTION - DANGER!**

Quelques conseils pratiques pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, gaz nocif et incolore :

- Faites vérifier et entretenir vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation, ....
- Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion : chauffages d'appoint, appareils au gaz, ...
- Aérez au moins 10 minutes par jour

**Le monoxyde de carbone est un gaz  
toxique, invisible, inodore,  
non-irritant et ... mortel**

Plus d'information sur : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr) ou [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

### **DETECTEURS DE FUMEE**

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2015, les détecteurs de fumée sont obligatoires dans les logements.

### **PLAN "GRANDS FROIDS"**

Comme pour la canicule, la commune a mis en place un registre où peuvent s'inscrire, directement ou par leur entourage, les personnes seules, isolées, dépendantes ou handicapées afin de bénéficier d'une aide en cas de grands froids. La solidarité de proximité est fortement encouragée.

## **STATIONNEMENT DES VEHICULES**

Le Code de la Route interdit le stationnement – considéré comme gênant – sur les trottoirs, qui sont des espaces réservés à la circulation des piétons. Aussi la commune vous demande de suivre ces instructions pour garantir la sécurité de ces derniers.

Le stationnement des véhicules dans les rues déjà trop étroites ou dans des endroits dangereux est à proscrire. N'encombrez pas les rues, ni les trottoirs avec les véhicules, rentrez les véhicules dans vos cours ou garages. N'empêchez pas vos voisins de sortir leur véhicule de leur garage en obstruant le passage.

## **PROPRETE DE LA COMMUNE**

La commune rappelle que les **trottoirs et caniveaux doivent être dés herbés, balayés**, bref, maintenus dans un état de propreté acceptable. Un coup de balai régulier évitera également les engorgements des bouches d'égout. Il en est de même, en période hivernale pour le déneigement et le salage des trottoirs (cf. arrêté municipal du 05.12.1996).

Ainsi, notre village que les gens de passage admirent déjà pour son patrimoine bâti et son fleurissement y gagnera encore en netteté.

Il faut, aussi souvent que nécessaire, **tailler les haies débordant sur les rues et les trottoirs**, empêchant la circulation piétonne.

Par ailleurs, les sacs de sel distribués durant l'hiver 2013 - 2014 et non utilisés sont à ressortir, si le besoin s'en fait sentir cet hiver. Ces sacs sont mis à disposition pour le salage des trottoirs et de la voirie, mais pas pour un usage privé.

## **RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)**

Sur notre territoire, un relais d'assistantes maternelles (RAM est installé dans les locaux de la Maison du Pays de la Zorn, 43, rue de Strasbourg à Hochfelden. Le conseil communautaire a décidé d'élargir ses plages horaires.

Ses principales missions en direction des parents et futurs parents, des enfants, des professionnels et futurs professionnels de la petite enfance:

- Accueil et information des parents et futurs parents sur l'ensemble des modes d'accueils individuels et collectifs
- Organisation de temps d'échange, de conférences, de forums
- Mise en relation de l'offre et de la demande
- Soutien administratif
- Animation d'activités d'éveil, de temps festifs
- Information sur les métiers de la petite enfance
- Valorisation, promotion et aide à la professionnalisation du métier d'assistant(e) maternel(le)
- Promotion de la formation

## **RAPPEL DES REGLES A RESPECTER EN CAS DE TRAVAUX**

De plus en plus souvent, des personnes font des travaux sans se renseigner au préalable. Aussi, il devient lourd et contraignant de procéder à la régularisation des demandes de travaux.

**Dans tous les cas,  
il y a lieu de se renseigner en mairie avant de projeter des travaux de  
quelque nature que ce soit.**

Rappel de quelques règles simples à respecter qui éviteront des demandes de régularisation :

- En raison de la présence sur le territoire de la commune de monuments inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques, il y a **obligation** de déposer une "**Déclaration Préalable**" en mairie pour tous les travaux de **ravalement et de mise en peinture des façades, de construction de murs et de clôtures, de pose de velux, d'une piscine non couverte de 10 à 100 m<sup>2</sup> ou d'un abri de jardin (même dans les champs), etc...** La mairie la transmettra au service instructeur de la DDT et à l'Architecte des Bâtiments de France pour validation.
- La **pose d'un échafaudage** sur la voie publique (trottoir, rue) nécessite une **permission de voirie** qui est à demander en mairie avant toute pose.
- Les travaux plus importants ou pour des surfaces supérieures exigent le dépôt d'une demande de **Permis de Construire**.

**"La Liberté de chacun s'arrête là  
où commence celle des autres!"**

A partir de ce numéro, *Ettendorf'Infos* va publier dans son intégralité tous les 4 mois la "KRIEGSCHRONIK" qui relate les événements historiques tels que l'auteur les a vécus. Les noms des personnes, prénoms, noms des villes, des lieux ont été retranscrits exactement comme ils avaient été orthographiés dans le document original.

L'auteur de cette chronique de guerre est Madeleine CRIQUI née le 04/04/1895 à ETTENDORF. Durant la première guerre mondiale, elle aida ses parents dans l'exploitation agricole. Après ce conflit, elle entre, le 8 mars 1920, dans la congrégation des Sœurs de la Charité de STRASBOURG. C'est grâce à elle qu'une partie de l'histoire d'ETTENDORF a pu "arriver" à nous.

Claude LAGNEAUX et Jean BRUCKER, à partir du journal original de la KRIEGSCHRONIK (en écriture gothique) et du texte allemand transcrit en écriture moderne, ont repris et traduit ces documents. Ceux-ci ont été remis par Madame Germaine HANNS, qui a autorisé la publication de la version française dans *Ettendorf'Infos*.

Le 1er extrait concerne l'**année 1914**, du début de la guerre au 31 décembre.

Quelques repères historiques :

- > **28 juin 1914** : Assassinat de l'Archiduc François-Ferdinand par des activistes serbes.
- > **28 juillet 1914** : Déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie.
- > **1<sup>er</sup> août 1914** : Déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie.
- > **3 août 1914** : Déclaration de guerre de l'Allemagne à la France.

Chronologie des événements relatés par Madeleine CRIQUI dans sa "KRIEGS-CHRONIK":

- **Dimanche 26 juillet.** On n'entend plus rien d'autre que : "ça y est, c'est la guerre !"
- **Mercredi 29 juillet.** Les rumeurs sur l'état de guerre s'amplifient.
- **Jeudi 30 juillet.** Les gens achètent tout ce qu'ils peuvent et se préparent à la guerre. Le soir on ne peut plus acheter de sel à ETTENDORF. Chacun essaie désespérément de s'en procurer.
- **Vendredi 31 juillet.** Le soir, une automobile occupée par des militaires arrive de RINGENDORF et ils demandent à voir le maire de la commune. On ne présentait rien de bon. Une demi-heure plus tard il est annoncé que l'Alsace-Lorraine est en état de guerre. Immédiatement les premières affiches sont mises en place. L'état de guerre est proclamé, il est interdit de circuler en voiture ou en camion sauf pour des motifs militaires. On n'a plus le droit de fermer les lettres. Les pigeons voyageurs doivent être enfermés. Les restaurants doivent fermer à 21 heures précises (et ainsi de suite).  
Le soir même, quatre réservistes doivent partir.
- **Samedi 1<sup>er</sup> août.** 7 h du soir, la mobilisation générale est proclamée. (Et le malheur est arrivé).
- **Dimanche 2 août.** Premier jour de la mobilisation. Dès 7 h 30 du matin, nouvelle proclamation, le *Landsturm* \* et les «bleus» de 17 à 45 ans doivent partir.
- La gare, les ponts et le tunnel sont gardés par des militaires. Chaque train transporte des hommes qui partent à l'armée.
- **Lundi 3 août.** Le trafic civil par voie ferrée est interdit.
- **Mardi 4 août.** Les chevaux sont récupérés.
- **Mercredi 5 août.** 4 h du matin, le *Landsturm* et les recrues doivent partir. Dans les quatre premiers jours 132 hommes dont 36 mariés ont été mobilisés.
- **Jeudi 6 août.** La Poste est à nouveau ouverte
- et le trafic ferroviaire est de nouveau autorisé. Le matin à 4 heures arrivent un train en provenance de STRASBOURG et un de SARREGUEMINES, il en est de même le soir à 4 h. Mais pour prendre ces trains il faut une autorisation de circuler du maire.
- **Dimanche 9 août.** Interdiction de faire sonner les cloches. (Début octobre elles peuvent de nouveau sonner).
- **Vendredi 14 août.** Les écoles sont aménagées en hôpitaux militaires.
- **Jeudi 10 septembre.** Le *Landsturm* sans formation militaire est de retour.
- **Samedi 12 septembre.** Le *Landsturm* doit repartir.
- **Mardi 15 septembre.** Le transport des civils est interdit pour huit jours et il ne circule que des trains militaires vides vers SARREGUEMINES.
- **Mercredi 23 septembre.** Le *Landsturm* est de nouveau de retour.
- **Jeudi 1<sup>er</sup> octobre.** Deux trains supplémentaires circulent.
- **Samedi 24 octobre.** Le *Landsturm* sans formation militaire passe devant le conseil de révision. Sont concernées les classes 1869-1894.
- **Vendredi 30 octobre.** Les classes du *Landsturm* 1895-1897 passent devant le conseil de révision.
- **Mercredi 9 décembre.** Le *Landsturm* fait l'objet d'un rassemblement de contrôle.
- **Lundi 28 décembre.** La loi est entrée en vigueur aux termes de laquelle il est désormais interdit de circuler en train sans l'autorisation du district et de la police militaire. Le maire doit d'abord faire une demande comportant le motif du voyage ainsi que l'âge, la stature, la taille et la couleur des cheveux et des yeux du voyageur. Alors seulement était délivré un passeport par la direction du district.

\* *Landsturm* : troupe de réserve et de territoriale levée dans les cas extrêmes et qui comprenait les plus anciennes classes du contingent (tous les hommes valides de 17 à 45 ans).

## ETAT - CIVIL

### DECES

- 29 octobre 2014 : **Mme Marie DIBLING, née REINBOLD** le 4 février 1917.
- 21 novembre 2014 : **Mme Marthe OGE, née HAAS** le 11 mai 1926.

### MARIAGE

- **3 octobre 2014 (au Canada) :**  
Eric CROMER et Nadia HACHEY-ROBITAILLE.

### GRANDS ANNIVERSAIRES



Mme Mathilde FEGER a fêté ses 85 ans  
le 23 septembre 2014.

Le jour de son anniversaire, elle a eu la joie d'accueillir les adjoints au maire, en l'absence de Monsieur le Maire qui lui ont remis le traditionnel panier garni et lui ont présenté les meilleurs vœux au nom de la commune.

Ils étaient accompagnés du curé Olivier Miesch et de Bernadette Halbwachs qui l'ont remerciée pour tout ce qu'elle a fait et continue de faire pour la paroisse.

#### *Les prochains grands anniversaires à souhaiter :*

- ◆ **104 ans :** Mme Anne CRIQUI, née DAULL, le 21 avril.
- ◆ **92 ans :** Mme Geneviève WEISS, née JUNG, le 3 mars.
- ◆ **90 ans :** Mr Antoine JUNG, le 23 janvier; Mr Jean-Baptiste LUTZ, le 1<sup>er</sup> mars.
- ◆ **89 ans :** Mme Marie JAEGLE, née LIENHARDT, le 24 janvier ; Mlle Thérèse REINBOLD, le 1<sup>er</sup> février.
- ◆ **88 ans :** Mme Marie-Louise FISCHER, née MEDER, le 5 février.
- ◆ **87 ans :** Mlle Marthe WITTNER, née le 20 février; Mr Bernard WENDLING, le 29 avril.
- ◆ **86 ans :** Mme Marthe LUTZ, née WEISS, le 3 février ; Mme Marie SCHWARZER, née CRIQUI, le 9 février ; Mme Germaine HANNIS, née DAULL, le 11 février ; Mme Marcelle HELMSTETTER, née JUNG, le 28 mars.
- ◆ **84 ans :** Mme Lucie NONNENMACHER, née CRIQUI, le 1<sup>er</sup> janvier ; Mme Bernadette BURG, née SCHERRER, le 14 janvier ; Mme Marie-Thérèse DIEMERT, née FUCHS, le 4 avril.
- ◆ **83 ans :** Mr Pascal NUNIGE, le 9 avril.
- ◆ **82 ans :** Mme Lina GESELL, née FOELLER le 14 mars.
- ◆ **81 ans :** Mr Robert FRIESS, le 25 janvier ; Mme Célestine MARTIN, née NONNENMACHER, le 16 février.
- ◆ **80 ans :** Mme Monique KIEFFER, née GEIB, le 4 avril.
- ◆ **75 ans :** Mme Marie-Madeleine KRIEGER, née FAIGEL, le 22 janvier; Mme Marie-Louise DIBLING, née DOLLINGER, le 4 avril.

*La rédaction d'Ettendorf'Infos souhaite un heureux anniversaire à tous les jubilaires.*

### POPULATION LEGALE 2015

L'INSEE vient d'annoncer le chiffre en vigueur pour 2015 de la population légale municipale, basée sur le recensement de 2012, soit **816 habitants**, c'est-à-dire une population municipale de 795 habitants, à laquelle s'ajoute la population comptée à part de 21 habitants (double domicile, étudiants, etc...).

### BILAN DE L'ANNEE 2014

- **Naissances :** 6
- **Mariages :** 1
- **Décès :** 8

## MESSAGE DU CONSEIL GENERAL

**Rester chez soi en toute sécurité et de façon confortable,  
même quand on vieillit : c'est possible, pas cher et facile !**

Vous-même, ou l'un de vos proches, avez des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser une baignoire, pour vous déplacer dans le logement ? Le Département vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins.

Grâce à la mission "**Accompagnement de personnes en perte d'autonomie**" du Service civique, le Conseil général propose une visite à domicile, gratuite, de quatre personnes, **Ambre, Justine, Marie et Benjamin**, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

Cette équipe pourra vous aider à constituer si nécessaire un dossier de demande de subvention pour adapter votre logement à la perte d'autonomie et ainsi vous permettre de garder votre indépendance.

En effet, ils pourront vous renseigner et éventuellement engager la démarche pour obtenir les aides financières pour les travaux nécessaires (salle de bain, accès du logement, siège monte-escalier, ...)

De plus, la réadaptation de votre logement est possible, facile et très largement subventionnée.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec eux par téléphone ou également les rencontrer lors de réunions publiques. Disponibles, mobiles et à l'écoute de vos besoins, ils seront là pour vous apporter un meilleur confort dans vos logements

**Contacts au Conseil Général du Bas-Rhin,**

**Direction de l'Habitat et de l'Aménagement Durable - [logement@cg67.fr](mailto:logement@cg67.fr) :**

- ZIEGLER Marie et ELUSUE Justine - 03.88.76.63.35 - [justine.elusue@cg67.fr](mailto:justine.elusue@cg67.fr) - [marie.ziegler@cg67.fr](mailto:marie.ziegler@cg67.fr)
- SCHMITT Ambre et HUBERT Benjamin - 03.88.76.66.98 - [ambre.schmitt@cg67.fr](mailto:ambre.schmitt@cg67.fr) - [benjamin.hubert@cg67.fr](mailto:benjamin.hubert@cg67.fr)

## LES ÉVÈNEMENTS PREVUS DANS LES PROCHAINS MOIS

### ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les prochaines élections départementales (nouveau nom des élections cantonales) auront lieu les dimanches **22 et 29 mars 2015**.

Elles se feront dans le cadre de la réforme des cantons. La nouvelle circonscription cantonale regroupe les anciens cantons de Truchtersheim, Hochfelden et une partie du canton de Bouxwiller.

Le nouveau chef-lieu de canton est Bouxwiller.

Il s'agira d'élire un binôme (un homme et une femme) avec chacun un suppléant du même sexe.

### COLLECTE DE SANG

Comme indiqué dans le précédent numéro d'Ettendorf'Infos, toutes les collectes de sang 2015 auront lieu à Minversheim.

La prochaine collecte est programmée le :

**Lundi 2 février 2015**

**Salle polyvalente de Minversheim.**

Tous les donateurs des 3 communes (Alteckendorf, Minversheim et Ettendorf) sont les bienvenus.

### REFORMES ADMINISTRATIVES

Dans le cadre de la réforme de l'Etat, depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2015**, le nouveau canton de Bouxwiller, regroupant les anciens cantons de Truchtersheim, Hochfelden et une partie du canton de Bouxwiller, est rattaché à la **Sous-préfecture de Saverne**. L'ancienne sous-préfecture de Strasbourg-Campagne est dissoute.

Le décret est paru au Journal Officiel le 31 décembre 2014.

Pour notre commune, il s'agira donc de se tourner vers la Sous-préfecture de Saverne en lieu et place de la Préfecture à Strasbourg.

### NETTOYAGE DE PRINTEMPS

La commune organisera de nouveau un grand nettoyage de printemps. Il aura lieu le :

**Samedi 14 mars 2015.**

Rendez-vous est donné à tous les bénévoles à 8h30 sur le parking de la mairie.

## INFOS PRATIQUES

### ◆ HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

- Le **LUNDI** : de 17 h 30 à 19 h 30
- Le **MARDI** : de 9 h à 11 h
- Le **JEUDI** : de 10 h à 12 h et de 17 h 30 à 19 h 30
- Le **VENDREDI** : de 9 h à 11 h

Téléphone : 03.88.07.66.90

Fax : 03.88.94.86.74

Site Internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>

Adresse E-Mail : [mairie.ettendorf@payszorn.com](mailto:mairie.ettendorf@payszorn.com)

### ◆ OU S'ADRESSER POUR OBTENIR :

- **Extrait ou copie d'acte de naissance** : mairie du lieu de naissance. Gratuit.
- **Extrait ou copie de son acte de mariage ou duplicata du livret de famille** : mairie du lieu de mariage. Gratuit.
- **Copie d'acte de décès** : mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt. Gratuit.
- **Carte d'électeur** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Certificat de vie commune** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Carte Nationale d'Identité** : mairie du domicile. Se présenter en personne avec :
  - 2 photos d'identité conforme à la norme ISO/IEC 19794-5
  - 1 copie intégrale de l'acte de naissance
  - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
  - L'ancienne carte d'identité
  - Timbre fiscal de 25 €, si l'ancienne carte ne peut être présentée.
  - Validité : 15 ans pour les personnes majeures, 10 ans pour les personnes mineures
- **Passeport** : Toutes les mairies équipées. Les plus proches : Ingwiller, Brumath, Saverne, Haguenau, ... Se présenter en personne avec les documents suivants :
  - 2 photos d'identité conformes à la norme ISO/IEC 19794-5
  - 1 copie intégrale de l'acte de naissance + d'un des parents (pour les mineurs)
  - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
  - La Carte Nationale d'Identité
  - L'ancien passeport, en cas de renouvellement
  - Timbre fiscal de 86 € pour les personnes majeures, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans.
  - Validité : 10 ans (adultes) et 5 ans (mineurs).

### ◆ LOCATIONS DES SALLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Nous vous rappelons que, pour les locations des salles du Centre Socioculturel, il y a lieu de s'adresser à Mr Joseph KLEINCLAUSS (tél. 03.88.07.05.81) ou à Mme Nadine WENDLING (tél. 03.88.72.50.06).

### ◆ HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Le **MERCREDI** et le **SAMEDI** de 14 h 30 à 16 h 30.

### ◆ HEURES D'OUVERTURE DES DÉCHETERIES

#### **BOSENENDORF**

- Le **MARDI** et le **JEUDI** de 15h à 18h45
- Le **SAMEDI** de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

#### **MUTZENHOUSE**

- Le **LUNDI** et le **MERCREDI** de 15h à 18h45.
- Le **SAMEDI** de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

### ◆ NUMEROS D'URGENCE

- Médecin de garde : **03.88.11.69.00**
- SAMU : **15**
- Pompiers : **18**
- Appel d'urgence (toute l'Europe) : **112**
- Gendarmerie Hochfelden : **03.88.91.50.18 ou 17**
- Service social, UTAMS de Saverne : **03.88.02.80.02**
- SPA Saverne : **03.88.71.01.71**

*Ont collaboré à ce numéro de "Ettendorf'Infos" : Patrice Weiss, Marcel Klein, Estelle Brosé, Michèle Fritz, Stéphane Gaillard, Jean Brucker, Corinne Leonhart, Claude Lagneaux, Aurélie Vogt, Cathy Cromer, les responsables des associations.*

**Conception, rédaction, mise en page et réalisation** : Bernard WEISS

**Impression** : Chrono Système - 67350 PFAFFENHOFFEN

**Prochaine parution** : Mai 2015